



SCEA du Mont aux Roux
597, route du Mont aux Roux
76640 Cléville
02 35 56 24 59
accueil@montauxroux.fr

Préfecture de Seine-Maritime
7, place de la Madeleine
CS 16036
76036 Rouen Cedex

Le 20/05/2025

Objet : demande de dérogation pour la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces d'animaux protégés.

Pièce jointe : CERFA 13616

Madame, Monsieur,

La SCEA du Mont aux Roux est une exploitation agricole, basée à Cléville, avec un atelier porcin naisseur-engraisseur, une fabrique d'aliments à la ferme et une unité de méthanisation. Les associés sont également gérants de l'unité de méthanisation voisine de la SAS E'Caux Biogaz.

Le constat est la présence de goélands (argentés en majorité) avec quelques mouettes rieuses, de mi-mai à mi-octobre (voir au-delà selon la météo) autour et sur le site. Cela engendre :

Constat	Impact	Actions mises en place
La présence de fientes sur les toitures, sur les panneaux photovoltaïques, sur les bâches couvrant les digesteurs et les silos, et sur l'ensemble des biens.	La dégradation des surfaces par les fientes.	La pose d'un maillage de filets sur les panneaux photovoltaïques pour limiter le stationnement des animaux dessus.
La présence des oiseaux au niveau des stockages de grains.	Le risque sanitaire.	La présence de filets au niveau des stockages en vrac.
Le prélèvement de matières stockées sur les unités de méthanisation.	Le risque sanitaire. La dégradation de la propreté du site (fientes, déchets dispersés).	La délocalisation de certains stockages de matières à l'intérieur d'un bâtiment fermé. La création de stockage fermé.
La présence des animaux sur les parcelles autour de l'exploitations.	La moindre production voire la destruction des cultures autour du site.	

Le souhait est d'éviter la présence des volatiles sur les sites de méthanisation et autour, aux heures d'inactivités (pause méridienne, soirées, week-end). Pour cela, je souhaite mettre en place de l'effarouchement sonore.

De plus, les oiseaux restent en proximité du site en attendant le moment de prospection de nourritures, je souhaite utiliser l'effarouchement avec des faucons.

J'ai conscience que la nature des activités du site entraîne la présence de nourritures pour les goélands et les mouettes. La mise en place de solutions pour diminuer l'accès aux stockages est effective quand cela est possible : hangar fermé, bâches sur stockage. Par ailleurs, la création de nouveaux stockages couverts est prévue face aux nuisances des goélands et des mouettes.

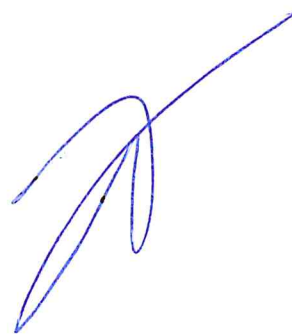
Les volatiles cherchent également la présence d'eaux pour subvenir à leurs besoins. Le bassin de stockage d'eaux pluviales en aval de l'exploitation n'est plus accessible à la suite de la mise en place d'un filet au-dessus, afin de créer une gêne pour l'envol. Néanmoins, les oiseaux ont trouvé un bassin situé à plus d'un kilomètre (route d'Ecretteville à Alvimare).

Cette dérogation permettrait l'effarouchement des goélands et des mouettes, afin de diminuer leurs nuisances.

Je reste à votre disposition pour toutes questions.

Veillez, Madame, Monsieur, recevoir mes cordiales salutations,

Mathieu Deschamps

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	<u>SCEA du Mont aux Roux</u>
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	<u>Deschamps Mathieu</u>
Adresse : N°	<u>597</u> Rue <u>route du Mont aux Roux</u>
Commune	<u>Cléville</u>
Code postal	<u>76640</u>
Nature des activités :	<u>exploitation agricole avec élevage porcin, fabrique d'aliments à la ferme et unité de méthanisation</u>
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <u>Goéland argenté</u> <u>Larus argentatus</u>	1000 à 5000	groupes importants estimés ente 1000 et 5000 individus selon la journée, le moment - avec une majorité de Goélands argentés
B2 <u>Mouette rieuse</u> <u>Chroicocephalus ridibundus</u>	50 à 100	observations ponctuelles dans le groupe
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPERATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input checked="" type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input checked="" type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : <u>protéger les biens de l'exploitation : unité de méthanisation, panneaux photovoltaïque, toitures...</u>			
Suite sur papier libre <u>limiter les risques sanitaires (fabrique d'aliments à la ferme)</u>			

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION	
(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)	
D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *	
Capture définitive	<input type="checkbox"/> Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire	<input type="checkbox"/> avec relâcher sur place <input type="checkbox"/> avec relâcher différé <input type="checkbox"/>
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :	

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser : Effaroucheurs sonores, faucons

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : mi-mai à mi-octobre 2025

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Normandie

Départements : Seine-Maritime

Cantons : Terres-de-Caux

Communes : Cléville

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Effarouchement des individus sans destruction

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Cléville SCEA DU MONT AUX ROUX
 le 20/05/2025 597 Route du Mont Aux Roux
 76640 Cléville - Tel : 02.35.56.24.59
 Votre signature Mail : accueil@montauxroux.fr

SIRET : 32889807700016 - TVA : FR5832889807
 Capital social : 278850,00 Euros